

Besoins d'emplois dans le transport : une inquiétude légitime



Dans la présentation de son rapport annuel, début janvier 2017, l'OPTL estime qu'en 2016 et au cours des trois prochaines années, les besoins en effectifs dans la branche transport devraient croître régulièrement.

En 2016, une progression de 2,8 % a été constatée. Cet état de fait amènerait le nombre de salariés estimé dans la branche à 687 000. Le nombre d'établissements interrogés début 2016 annonçant des recrutements (en cours ou réalisés) d'ici la fin de l'année est en effet de 38 %. Cette augmentation constatée amène nécessairement une inquiétude : où trouver les compétences nécessaires pour pourvoir cette demande ? Depuis 2009, la branche a pu puiser dans les pertes d'emplois et les liquidations pour trouver un vivier de recrutement. Tous les observateurs s'accordent unanimement à penser que cette option est maintenant terminée. L'OPTL constate par un accroissement de 3 points de l'indicateur de taux de tension. Deux catégories de profils ont été, en particulier, difficiles à pourvoir en 2015 : les cadres et ingénieurs du transport ou de la logistique et les conducteurs en transport de personnes. Dans le transport routier de marchandises et chez les commissionnaires, la tension est moins forte, mais plus de 20 % des entreprises déclarent déjà avoir des difficultés à recruter.

Dans les trois années qui viennent, jusqu'en 2019, s'agissant des conducteurs routiers marchandises, l'OPTL estime, selon des hypothèses hautes ou basses, que les créations d'emploi pourraient se situer entre 600 et 3 000 / an. Il faut y ajouter un besoin en renouvellement élevé compte tenu des sorties de la profession qui fluctue entre 17 et 19 000 / an (démissions et surtout

départ en retraite).

L'inquiétude est aussi dans le constat qui est fait par l'OPTL. En effet, l'observatoire estime que le rythme des jeunes formés aux métiers de la conduite en marchandises est aujourd'hui insuffisant par rapport aux besoins des prochaines années. Selon les hypothèses et les années, les besoins en formation initiale seraient compris entre 17 800 et 21 600 par année (avec un pic attendu en 2019). Il faut y ajouter les besoins du compte propre (environ autant). Sachant que tous les formés ne rejoignent pas le métier de conducteur, on est donc dans un net déficit prévisionnel.

La profession doit dès maintenant se mobiliser pour rendre le métier de conducteur attractif et permettre aux entreprises de pourvoir les emplois offerts. C'est vital. Mobilisation de la profession, incontestablement ! Mais pas uniquement. Ce sont tous les acteurs qui doivent s'emparer de ce défi à relever à commencer par le politique. Et c'est une opportunité à saisir par rapport à la période électorale qui s'ouvre de sensibiliser les candidats à l'importance des besoins d'emplois de la branche transport.

C'est, encore une fois, vital. Sinon, nul doute que ces besoins, s'ils ne sont pas satisfaits participeront à accentuer les actions de concurrence déloyale. Chacun le sait : la nature a horreur du vide ! L'activité économique aussi...